

Direction de l'organisation des Jurys
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
🌐 : www.enseignement.be/jurys

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycles	2021-2022/1
Titre	CE2D général
Matière	Sciences sociales

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Intitulé du cours : Sciences sociales.

Equivalent horaire scolaire : 4h.

••• Programme(s)

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=RechercheProg>.

↳ Numéro du programme : 90/2000/247.

↳ Liens :

↳ : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/09-2000-247.pdf>

••• Titre visé et type d'enseignement

Titre : Certificat d'études du deuxième degré de l'enseignement secondaire général (CE2D).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016, portant sur l'organisation des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire.

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : écrit.

Durée : 3 heures.

••• Matériel

Matériel autorisé et/ou requis : dictionnaire orthographique, stylos, cartouches, effaceur, stylos bille, crayons de couleur (5), Tipp-Ex, latte, rapporteur, crayon gris, gomme et le matériel scolaire de base.

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, montre connectée, etc. et dictionnaire des noms communs/propres (avec définitions), stylos effaçables, feuilles de brouillon, etc.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

••• Exemples d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.

••• Consignes d'examen

Il est nécessaire et primordial de se référer aux programmes et référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour se préparer à l'examen. Les thèmes, notions importantes, compétences et savoir-faire seront issus de ces programmes dont vous pouvez trouver la référence au point I.

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger les candidats sur l'ensemble des savoirs, compétences et savoir-faire répertoriés dans les programmes succinctement présentés ci-après.

1. DEMOGRAPHIE

Savoirs : Les candidats devront connaître le vocabulaire spécifique de la démographie. De même, ils connaîtront les facteurs qui influencent son évolution.

Savoir-faire et compétences : Ils seront capables, au départ d'un document, de retrouver et d'analyser les informations qui y sont données. Ils seront, en outre, capables de déterminer les causes et les conséquences d'un accident démographique, d'une situation particulière propre à un pays donné mise en évidence par un document schématique ou écrit. Ils seront amenés à comparer une situation actuelle à une situation ancienne et à expliquer les causes de l'évolution constatée. De même, ils seront amenés à comparer la situation démographique de deux ou plusieurs pays, de deux ou plusieurs régions d'un même pays ou du monde.

2. FAMILLE

Savoirs : Les candidats doivent être capables d'énoncer les différentes formes de familles avec leurs caractéristiques propres.

Savoir-faire et compétences : Les candidats doivent être capables :

- au départ d'un ou plusieurs documents, de comparer une forme de famille actuelle à une forme ancienne.
- au départ d'un ou plusieurs documents, d'énoncer les transformations des structures familiales aux XIXe, XXe et XXIe siècles.
- au départ d'un ou plusieurs documents, de retrouver les constantes propres à un ou plusieurs types de familles et les facteurs qui influencent la structure familiale.

3. ANTHROPOLOGIE

Savoirs : Les candidats doivent maîtriser les termes spécifiques liés aux sociétés archaïques. Ils doivent connaître les différents systèmes socio-économiques de ces sociétés.

Savoir-faire et compétences : A l'aide de documents, les candidats devront retrouver les constantes ou les divergences propres à des sociétés archaïques. Ils devront retrouver et énoncer les concepts liés aux sociétés décrites.

4. CITOYENS ET POUVOIR COMMUNAL

Savoirs : les candidats doivent maîtriser les rouages politiques et administratifs d'une commune, les attributions et les rôles des membres (bourgmestre, échevins, conseillers,...) de l'administration communale.

Savoir-faire et compétences : les candidats, face à une situation concrète décrite, devront être capables de se tourner vers le service administratif adéquat.

5. RÔLES ET APPELLATION DES ORGANISMES SOCIAUX

Savoirs : les candidats doivent, dans le cadre de l'étude de l'individu dans la société, connaître les différents organismes socio-économiques (ONSS, CPAS,...) et décrire leurs rôles propres.

Savoir-faire et compétences : les candidats, face à une situation concrète décrite, devront être capables de se tourner vers l'organisme socio-économique adéquat.